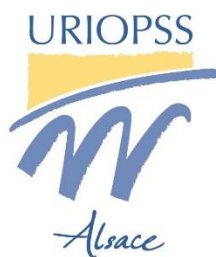


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



URIOPSS ALSACE

80, avenue du Neuhof - 67100 STRASBOURG
Tél : 03 88 75 06 34 - Mél : accueil@uriopss-alsace.asso.fr
www.uriopss-alsace.asso.fr

Table des matières

<u>LES TEMPS FORTS 2015</u>	<u>4</u>
<u>1. LES ADHERENTS 2015</u>	<u>5</u>
<u>2. LES INSTANCES POLITIQUES</u>	<u>5</u>
2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU	5
2.2 LES REPRESENTATIONS	6
<u>3. LES MOYENS HUMAINS</u>	<u>6</u>
<u>4. SERVICES AUX ADHERENTS</u>	<u>7</u>
4.1 CONSEIL AUX ADHERENTS	7
4.2 FORMATION	8
<u>5. NOUVELLES ACTIONS 2015</u>	<u>9</u>
5.1 MISSION DE SOLIDARITE ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	9
5.2 DEMOCRATIE SANITAIRE : « S'ENGAGER DANS UN CONSEIL DE LA VIE SOCIALE »	10
<u>6. COMMUNICATION</u>	<u>11</u>
6.1 MANIFESTATIONS REGIONALES	11
6.2 OUTILS DE COMMUNICATION.....	12
6.3 LE CLUB DES PARTENAIRES.....	13
<u>7. RESEAU URIOPSS-UNIOPSS</u>	<u>13</u>
<u>8. RAPPORT FINANCIER</u>	<u>14</u>
8.1 COMPTE DE RÉSULTAT 2015.....	17
8.2 BILAN AU 31 DECEMBRE 2015	18
8.3 BUDGET PREVISIONNEL 2016	19
<u>8. ANNEXES.....</u>	<u>20</u>



En 2015, l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux d'Alsace a poursuivi son projet de développement amorcé en 2012 avec une nouvelle gouvernance et un nouveau projet associatif.

En termes de synthèse de l'année, nous pouvons relever quatre grands sujets de fond portés par l'URIOPSS :

- la défense des intérêts des associations auprès des pouvoirs publics,
- la réforme territoriale et son impact sur le secteur et sur l'URIOPSS Alsace
- la solidarité liée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- la démocratie sanitaire au sein du secteur médico-social.

Destinée à porter une parole politique auprès des intervenants régionaux et départementaux, l'URIOPSS s'est investie dans l'actualité de la réforme territoriale et de ses conséquences sur les réorganisations en Alsace, région destinée à fusionner avec ses homologues de Lorraine et de Champagne Ardenne. Dans le même temps, une phase de préfiguration de la réorganisation des services de l'Etat a suscité, de la part des associations, beaucoup d'interrogations quant au maintien des relations instituées avec ces derniers depuis de longue date. Quant aux liens avec les élus locaux concernés par le champ de l'action et de l'économie sociale, le département ayant renouvelé son assemblée avec de nouveaux élus en juin 2015-, l'URIOPSS Alsace a cherché à reprendre contact avec ces nouveaux interlocuteurs, tout comme elle a communiqué ses positions auprès des candidats aux élections régionales de décembre 2015. Les recompositions politiques et administratives ont pu suspendre des liens durant cette période mais l'URIOPSS s'est préparée à intervenir. D'autant que la présence d'administrateurs de l'URIOPSS dans différentes instances (CESER Alsace, CRESS, UDES, Mouvement Associatif) ont également permis d'avoir une vision sur l'évolution des nouvelles formes de coopération ou de regroupements dans le cadre de la Grande Région. Dans le même temps, des travaux de réflexion ont été amorcés entre les trois Uriopss Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine afin de se préparer à une nouvelle forme de représentation adaptée aux organisations des institutions de la Grande Région.

Sur un autre plan, de nouveaux éléments ont fait évoluer le projet de solidarité initié en 2014 grâce à l'engagement d'un jeune en Service Civique. Conçue sur la volonté de valoriser les activités menées par les acteurs de la lutte contre la pauvreté, cette mission s'est construite autour de l'émergence des initiatives associatives destinées à prévenir les ruptures de parcours, puis vers le projet de rassemblement des associations au sein d'un Collectif « ALERTE » destiné à interpeller les pouvoirs publics sur des problématiques partagées. La journée du 25 novembre consacrée à la prévention des ruptures de parcours a permis d'identifier les acteurs prêts à se réunir dans un Collectif alsacien.

Suite à la parution de nombreux décrets d'application relatifs à la loi de l'Economie Sociale et Solidaire, les nouveaux enjeux pour les associations de solidarité ont été identifiés par l'URIOPSS au travers d'un « Cahier » sur l'Economie Sociale et Solidaire. Présenté en avril lors d'une matinée débat, ce moment

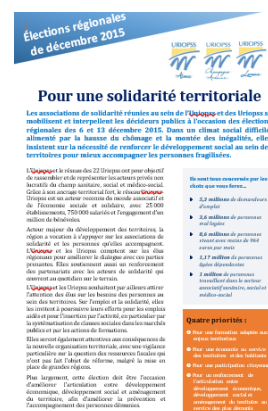
a été l'occasion d'aborder, avec des partenaires régionaux (Crédit Coopératif, la BPI, la CRESS Alsace) et l'UNIOPSS, les mutations socio-économiques en cours, ainsi que le potentiel d'innovations à portée de main du secteur médico-social.

Et pour terminer, l'URIOPSS s'est impliquée dans une action à destination des « citoyens » usagers, résidents et personnes accompagnées par les Etablissements et Services. En partenariat avec la FEP Grand Est, le projet destiné à dynamiser les Conseils de la Vie Sociale a été retenu par la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie dans le cadre d'un appel à projets régional destiné à renforcer la « Démocratie sanitaire ».

LES TEMPS FORTS 2015

Le lobbying

- Un plaidoyer du réseau UNIOPSS/URIOPSS adressé aux candidats aux élections régionales en Alsace
- Un soutien aux associations impactées par les résolutions de la ville de Strasbourg-Eurométropole concernant « MOBISTRAS » (transport de personnes en situation de handicap)
- La participation des administrateurs au sein des nouvelles commissions nationales de l'UNIOPSS : Lutte contre l'exclusion, Modèles socio-économiques, Territoires, Autonomie des Personnes Âgées, Handicapées, et Protection de l'Enfance



Les réponses à appels d'offres de la CRSA et d'un OPCA

- Deux réponses à appels d'offres ont été sélectionnées :
 - La première grâce à un partenariat, avec la FEP Grand Est pour les actions de formation à destination des « usagers » élus au sein des CVS dans le cadre d'une action de la CRSA
 - La seconde grâce à la contribution de l'URIOPSS Alsace à l'animation d'une journée de formation pour l'OPCA UNIFORMATION, dans le cadre d'un appel d'offres national dont la réponse a été portée par l'UNIOPSS.

Le fonctionnement de l'URIOPSS

- Le déménagement du bureau de l'équipe de salariés auprès du siège de l'Association Adèle de Glaubitz au 76 avenue du Neuhof à Strasbourg.
- Une légère augmentation du nombre de personnes morales adhérentes qui se traduit par un soutien financier positif
- Le développement des services aux adhérents par une augmentation du nombre de formations en intra, d'accompagnements de structures et de participation aux conférences
- Un partenariat étoffé avec l'entrée de la MGEN et de la Banque Populaire au Club des partenaires
- Les travaux de rapprochement avec les instances des URIOPSS de Lorraine et Champagne Ardenne



1. LES ADHERENTS 2015¹

Au 31 décembre 2015, l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux de l'Alsace compte 70 personnes morales. Ce sont des associations, congrégations, fondations, unions et fédérations du champ sanitaire, social et médico-social, portant entre 270 à 300 établissements et services relevant des secteurs de la protection de l'enfance, du handicap, des personnes âgées et des personnes en voie d'exclusion.

Au cours de l'année 2015, l'URIOPSS Alsace a accueilli deux nouvelles associations adhérentes, l'une dans le Bas-Rhin (Maison de Retraite Saint Léon) et l'autre dans le Haut-Rhin (Handicap Alister Services).

2. LES INSTANCES POLITIQUES

2.1 Conseil d'administration et Bureau

Depuis la dernière assemblée générale, les 21 postes d'administrateurs ont tous été pourvus², dans le cadre du tiers renouvelé ou de départs liés à des raisons personnelles. Les personnes suivantes ont intégré le nouveau Conseil d'Administration :

- Mme BLOT (Directrice Association Caroline BINDER), M. GOETZ (Directeur Association APPUIS), M. JACQUOT (Administrateur Association OBERLE), M. HERING (Directeur de l'EHPAD du Petit Château), Mme S.KELLER (Directrice de l'EHPAD Sacré Coeur), M. M. KUSTERER, (Secrétaire Général de la Fédération de Charité), M. JL SUTTER (Directeur de l'Association ALSA),

La vie statutaire a représenté 5 Conseils d'administration et 2 réunions du Bureau. En fonction de l'importance du sujet lié à la constitution d'une Association de Préfiguration de l'URIOPSS « ACAL », des Bureaux élargis au Conseil d'administration ont été proposés afin de construire collectivement le nouveau projet d'association, avec notamment la séance du 21 décembre 2015.

¹ Cf. annexe 1 – Liste des adhérents

² Cf. annexe 2 -Composition du CA et du Bureau en annexe 2

2.2 Les représentations

L'URIOPSS Alsace assure 18 représentations³ parmi les instances régionales ou départementales et 5 représentations parmi les Commissions nationales de l'UNIOSS à vocation politique. Pour rappel, des membres de l'URIOPSS représentent l'organisation au sein des instances suivantes :

- **La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie** : collège des offreurs de soins pour les instituts accueillant des personnes handicapées. Mme C. BINDOU (Directrice Générale de la Fondation SONNENHOF) a été désignée comme titulaire et M. D. THOMAS, suppléant (Président de l'ASPHA).
- la **Commission Spécialisée des prises en charge et accompagnements médico-sociaux** de l'ARS Alsace (Mme BINDOU)
- **CESER Alsace**, dans plusieurs commissions dont celles de la solidarité : Mme MAGER, présidente de l'URIOPSS Alsace ;
- **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Alsace**, Mme MAGER, présidente de l'URIOPSS Alsace
- **Les Ecoles de Travail Social : PRATES, ESTES et IFCAAD**, Mme Mager, présidente de l'URIOPSS Alsace

L'année 2015 a été marquée par quelques désignations de représentants pour procéder à des remplacements dans l'attente des nouveaux mandats qui seront renouvelés à partir de 2017, dans la nouvelle configuration de la Grande Région.

Pour 2015, les remplacements de membres de l'URIOPSS ont concerné les instances suivantes :

- **La commission d'appels à projets conjointe CD67 et ARS** : Monsieur Stéphane BUZON (Emmaüs Diaconesses), titulaire
- **La commission d'appels à projets conjointes CD68 et ARS** : Monsieur Jacques LOSSON (Le Phare)
- **Le CODERPA 67** : Mme Sylvie KELLER (EHPAD Sacré Cœur).
- **Le Comité d'Entente Régional Alsace** : Mme Marie-Clotilde KIPP, (Adèle de Glaubitz)

3. LES MOYENS HUMAINS

L'équipe technique s'est étoffée par :

- L'accueil d'un stagiaire (reconnu Travailleur Handicapé) sur des fonctions administratives durant 2 mois
- L'intégration d'un Jeune en Service Civique pour une durée de 8 mois (d'avril à fin novembre 2015)
- Le recrutement d'une assistante administrative et de formation à partir d'octobre 2015 pour un CDD de 6 mois renouvelable sur 2 ans.

En fin d'année, l'équipe se présentait de la manière suivante :

- Catherine HUMBERT, Directrice
- Juliette DUPONT, Assistante de direction (administration et formation)
- Quentin WEBER SEBAN, Service Civique relatif à une mission de solidarité

³ C. f annexe 3 - Liste des représentants de l'URIOPSS Alsace dans les instances



4. SERVICES AUX ADHERENTS

Tout membre adhérent à l'URIOPSS bénéficie de « services » pratiques en termes d'informations, de conseils, de formations et de liens avec les membres du Club des partenaires de l'URIOPSS Alsace. Il est à noter cette année que des adhérents ont confié des missions d'accompagnement à l'URIOPSS. La formation s'est équilibrée également par la réalisation d'actions tant en inter qu'en intra-structures. Nous constatons que cette activité se développe grâce à une grande diversification des réponses et des cibles (professionnels salariés, membres des CVS, jeunes en service civique)

4.1 Conseil aux adhérents

Veille et diffusion d'informations

L'URIOPSS Alsace s'attache à diffuser régulièrement des informations aux adhérents grâce au réseau URIOPSS-UNIOPSS et aux informations des acteurs régionaux (CRESS Alsace, CPCA SARA). Elle adresse régulièrement des notes d'informations, des comptes rendus des réunions auxquelles elle participe et rédige des synthèses. En outre Les adhérents ont accès à des fiches techniques sur les sujets importants du secteur rédigés par les conseillers techniques de l'Uniopss.

Conseil en droit social

Des « réponses » aux adhérents sur des questions juridiques relatives au droit social et au droit associatif sont apportées grâce à la **Plateforme juridique** mise en place avec **l'URIOPSS Lorraine** et dont l'accès est gratuit pour les adhérents.

44 heures de consultation par téléphone et courriel

Accompagnements

Deux missions d'accompagnement ont été confiées à l'URIOPSS, l'une liée à un projet associatif l'autre à un projet d'extension nécessitant l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement et de financement. Il s'agit de :

- L'Institut du Bruckhof
- L'EHPAD Sacré Cœur

4.2 Formation

Depuis 2013, l'activité de formation de l'URIOPSS Alsace se développe en cherchant à renforcer les compétences des fonctions support exclusivement telles que : **la comptabilité et les finances, le droit du travail et les Ressources Humaines, la communication, la direction et l'administration, la gouvernance associative.**

Il est à noter que le nombre de sessions inter-structures n'a pas beaucoup évolué contrairement à celles réalisées en intra structures ce qui s'explique par deux raisons, l'une conjoncturelle : la réforme du taux de cotisation des structures auprès d'UNIFAF en 2015 et l'autre plus structurelle, le nombre important d'adhérents qui comptabilisent plus de 5 établissements et qui ont intérêt à organiser des sessions en intra compte tenu des axes de leur développement.

De plus, une action de formation pilotée par l'URIOPSS pour le compte d'UNIFORMATION a été réalisée par des ressources internes à l'Uriopss.

Les sessions réalisées

En inter - structures

- **Optimiser la gestion des congés payés** par l'*Uriopss Lorraine*- Cette séance a réuni 11 personnes le 17 mars à Strasbourg.
- **La Sécurité des usagers : gérer et prévenir les risques d'évènements indésirables** par *RH Organisation*. Cette séance a réuni 12 personnes le 24 mars à Strasbourg.
- **Le secret professionnel et le dossier de l'utilisateur** par l'*Uriopss Champagne Ardenne*. Cette action a rassemblé 7 personnes le 12 juin à Strasbourg.
- **Les relations entre employeurs et médecine du travail** par *Barthélémy Avocats*. Cette intervention a mobilisé 6 personnes le 16 juin à Strasbourg.
- **Le plan pluriannuel d'investissement** par *P. Marx et Associés*. Cette action a réuni 11 personnes le 15 octobre à Strasbourg.
- **Le CDD, les pièges à éviter** par l'*Uriopss Lorraine*. Cette séance a rassemblé 10 personnes le 5 novembre à Strasbourg

En intra structures

Trois structures ont confié des demandes spécifiques de formation en intra dont l'ingénierie a été assurée par l'URIOPSS, sur les thèmes de :

- **La mise en œuvre de la Base de données Economiques et Sociales**- *C. Audias*
- **Les contrats de travail (CCN 66 et 51)** - *Uriopss Lorraine*
- **Le plan pluriannuel d'investissement et le plan pluriannuel de financement** - *L. Mauduit*

Action Nationale

- **Elaborer la stratégie de structure**, par l'*Uriopss Alsace*. Cette action nationale d'UNIFORMATION a réuni 10 personnes à Toulouse.

Au total 10 sessions ont été réalisées et ont comptabilisé 98 participants. Le nombre de formations en intra a légèrement augmenté en 2015.

Dans le cadre d'une mutualisation de la formation avec les URIOPSS Lorraine et Champagne Ardenne, nous avons procédé à l'organisation de réponses communes aux Appel d'offres d'Unifformation concernant les 3 régions en 2015, en mutualisant les compétences internes.



5. NOUVELLES ACTIONS 2015

5.1 Mission de Solidarité et de Lutte contre la pauvreté

En 2015, l'URIOPSS Alsace a engagé un jeune, Quentin WEBER-SEBAN, en service civique, pour une mission de mise en réseau d'acteurs de la lutte contre les exclusions en Alsace.

Cette mission s'est articulée autour d'un diagnostic régional de la pauvreté et des exclusions reposant sur des entretiens avec une vingtaine d'acteurs de terrain. Cette phase d'études a permis d'isoler les spécificités alsaciennes – décrochage d'une région globalement « riche », forte localisation de « poches de pauvreté » – et des thèmes récurrents, notamment la question des jeunes majeurs. Cela a permis de positionner l'URIOPSS en tant qu'acteur du secteur, tout en sensibilisant des membres de l'URIOPSS aux enjeux de la lutte contre les exclusions, y compris ceux qui n'en faisaient pas partie au sens strict. Le diagnostic a également servi de base à l'organisation d'une matinée de solidarité qui a réuni une quarantaine de participants, dont la directrice de la DRJSCS Alsace.

Q. Weber-Seban a également participé et représenté l'URIOPSS Alsace aux différentes réunions d'instances, nationales et régionales, de lutte contre les exclusions, comme la commission LCE de l'UNIOPSS, des réunions du CCRPA (Comité Consultatif Régional des Personnes Accompagnées) Alsace et de la réunion de suivi du plan de lutte contre la pauvreté. De cette manière, l'URIOPSS Alsace a été associée à la création d'un Collectif des Associations Unies (CAU) dans le Haut-Rhin, représentant le secteur du logement.

Ces actions permettront en 2016 de mettre concrètement en place un collectif Alerte sur le territoire. La poursuite de la mission s'ouvre fin 2015 sur une perspective d'embauche pour l'année 2016, en contrat à durée déterminée. Au-delà de cette mission, il est à noter que l'UNIOPSS s'est engagée auprès de l'agence nationale du Service Civique pour porter un agrément facilitant l'intégration de jeunes en Service Civique dans tous les ESMS adhérents.

5.2 Démocratie sanitaire : « S'engager dans un conseil de la vie sociale »

Dans le cadre d'un appel à projets de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie /ARS Alsace, l'URIOPSS Alsace a souhaité proposer une réponse avec la FEP Grand Est destinée à dynamiser les Conseils de la Vie Sociale mis en place dans les Etablissements. Ainsi, une réponse en termes de formation a été proposée afin de permettre aux nouveaux élus de mieux connaître l'instance et leur rôle. Le contenu de l'action et la méthode d'intervention ont été élaborés par une équipe projet composée de Damaris Hégé (Secrétaire Générale de la FEP Grand Est), Claude Fleck, (formateur) , Sandra Willauer (Designer de contenu didactique) et Catherine Humbert (Directrice de l'Uriopss Alsace). Ce projet d'un montant de 20 000 € a été retenu par le comité de sélection de la CRSA. Il se déploiera sur 10 sites différents en Alsace par une intervention d'une journée destinée à 12 stagiaires, usagers d'établissements durant l'année 2016.

Des supports graphiques ont été spécialement conçus ainsi qu'un guide pédagogique, visant une lecture et une compréhension simplifiées. La première session test a été réalisée en novembre avec des retours extrêmement positifs comme l'a exprimé un participant : « le CVS , c'est la vie »...Les inscriptions aux sessions ont été très vite complètes ce qui démontre une réelle motivation de la part des usagers à s'impliquer et à faire de ces Conseils de la Vie Social des lieux d'échanges ouverts..



6. COMMUNICATION

6.1 Manifestations régionales

L'URIOPSS a organisé plusieurs journées d'études et de conférences sur des thèmes d'actualité avec deux moments clés, la Journée de rentrée sociale et le mois de l'Economie sociale et Solidaire. Cette année deux autres conférences ont été organisées, la première sur la réforme territoriale et la seconde sur la question de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

- **Quelle place pour les associations de solidarité dans l'Economie Sociale et Solidaire ?** en partenariat avec le Crédit Coopératif avec des interventions de l'UNIOPSS, de la CRESS Alsace, de la BPI et d'Alsace Active. Cette matinée du 14 avril a réuni 50 personnes et a permis de faire la promotion du cahier de l'UNIOPSS sur le sujet tout en situant l'Economie Sociale et Solidaire en Alsace.



- **La Réforme territoriale : quels enjeux et quels impacts pour les associations de solidarité en Alsace ? 2 juin 2015** - Conférence par Arnaud VINSONNEAU, juriste en droit de l'action sociale.



Cette conférence programmée avant l'Assemblée Générale du 2 juin a permis de dresser les enjeux de toutes les collectivités impactées par la réforme territoriale, ainsi que la réforme de l'Etat et a réuni des administrateurs, des adhérents et des organisations du secteur non adhérentes.

- **Rentrée sociale : «Protection sociale et Accompagnement des publics» 3 octobre 2015** - par Robert LAFORE, Directeur de l'Institut d'Etude Politique de Bordeaux, membre du conseil de prospective de l'UNIOPSS.

En quoi l'évolution de la protection sociale à la française a eu des impacts sur l'accompagnement des publics ? telle a été la problématique abordée par Robert Lafore auprès des participants, directeurs d'établissements, administrateurs et représentants

institutionnels de l'Eurométropole, de la CPAM du Bas-Rhin et du Département du Bas-Rhin. Cette intervention a été saluée par les participants et s'inscrit dans la dynamique de prospective initiée en Alsace en 2014.

- **Développer des initiatives contribuant au développement durable et à la Responsabilité Sociétale des Organisations: obligations bonnes idées et pratiques - 6 novembre 2015**

Cette journée organisée avec les 3 fédérations régionales (URIOPSS Alsace, Fédération d'Entraide Protestante Grand Est et la FEHAP Alsace) dans le cadre du mois de l'ESS était une première sur le sujet. Une conférence animée par l'ANAP et un conseiller en développement durable a abordé les enjeux du développement durable dans les Etablissements. Des ateliers, tant sur les aspects financiers que sur des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, de développement de projets ont été l'occasion de proposer de nouvelles rencontres à la cinquantaine de participants. Cette manifestation a eu un effet très positif car l'école d'éco-conseillers a reçu de nombreuses demandes de stages dans les ESMS pour appuyer des démarches de développement durable.

- **Développer les solidarités afin de prévenir les ruptures de parcours - 25 novembre 2015**

L'objectif de cette journée était de présenter des actions mises en place par des professionnels pour faire face aux ruptures de parcours après les avoir placées dans leur contexte institutionnel. Auparavant, Jeanne Dietrich, présidente d' EAPN France a présenté l'état des politiques européennes en matière de lutte contre la pauvreté, François Soulage, président de la commission Lutte contre l'Exclusion de l' UNIOPSS et du Collectif Alerte a présenté l'intérêt d'un Collectif d'associations et les travaux actuellement menés. Mme B. Dempt, Directrice de la DRJSCS Alsace a rappelé les déclinaisons régionales du plan de lutte contre la pauvreté et le bilan dressé quelques jours auparavant lors d'une réunion de travail régional. Cette journée a permis de prendre la mesure de la volonté des acteurs de se fédérer autour d'un Collectif Alerte en Alsace.

6.2 Outils de communication

- Revue mensuelle **TRAIT D'UNION ALSACE** – 4 pages régionales - 10 numéros par an, adressés gratuitement aux adhérents.
- Revue mensuelle **UNION SOCIALE** de l'UNIOPSS.
- **GUIDE DE L'EMPLOYEUR ASSOCIATIF ET GUIDE DE GESTION BUDGETAIRE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL** : ces deux guides sont un complément à des formations. Ils sont régulièrement proposés aux adhérents à des tarifs privilégiés.
- **Revue de Presse de l'UNIOPSS et l'UNIOPSS en ACTIONS** : newsletter transmises par mél aux adhérents tous les 15 jours.
- **Site internet www.uriopss-alsace.asso.fr** : Il propose des articles sur l'actualité régionale, des offres de formation, une information sur les journées d'études sur la vie de

l'association et orientation vers des fiches techniques réalisées par l'UNIOPSS. Il comporte également une rubrique « offres d'emploi » déposées par les associations qui recrutent. En 2015, on constate une augmentation de 1 000 visites sur l'année

- 3016 visiteurs différents
- 6033 visites en un an

6.3 Le Club des Partenaires



Depuis de longues années, l'URIOPSS développe des relations de partenariat avec des organisations bancaires, mutualistes, de prévoyance ou d'assurances. Ce partenariat repose sur un échange d'informations et des actions de communication destinées à informer sur des sujets d'actualité impactant les associations.

En 2015, le partenariat s'est étoffé avec l'arrivée de deux nouvelles organisations

- BANQUE POPULAIRE Alsace Lorraine Champagne, représentée par M. Dominique HICK et M. Benoît GRANDJACQUOT
- MGEN- délégation du Bas-Rhin et du Haut-Rhin représentée par Mme Lucy GONZALEZ

7. RESEAU URIOPSS-UNIOPSS

L'URIOPSS Alsace contribue aux travaux du réseau national en participant régulièrement aux conférences de Présidents de l'UNIOPSS, aux réunions de directeurs d'URIOPSS, aux commissions et groupes de travail. Ces participations permettent de mieux relayer l'information aux adhérents, d'anticiper les changements, de mobiliser le réseau sur des questions nouvelles, des projets de lois et de décrets et faire remonter des difficultés rencontrées sur le terrain. Les conseillers techniques peuvent être régulièrement consultés pour répondre à des questions qui nécessitent une vraie expertise. L'URIOPSS Alsace participe aux commissions nationales et à certains groupes techniques.

8. RAPPORT FINANCIER

La comptabilité de l'exercice 2015 a été tenue par le trésorier de l'Uriopss et les travaux de clôture réalisés en collaboration avec la directrice. La révision des comptes a été effectuée le 25 mai 2016 par les personnes désignées à ce titre par l'Assemblée générale du 02 juin 2015.

Le compte de résultat de l'exercice 2015 présente un total de produits de 172 078,49 € pour un total de charges de 148 959,33 €, dégageant ainsi un excédent de 23 119, 16 € contre 24 139,98 € en 2014. Ce résultat, ainsi que le niveau des charges et des produits, confirme la reprise de l'activité de l'Uriopss Alsace qui s'établit à un nouveau rythme en 2015. La constatation d'un résultat excédentaire pour le 4^{ème} exercice consécutif permet de retrouver un niveau positif de fonds propres mais également de consolider une base de trésorerie stable.

Les produits

Les produits de l'exercice 2015 sont en augmentation de 23,4% par rapport à 2014.

Les cotisations des membres confirment le niveau d'adhésion des derniers exercices et continuent à progresser légèrement. Le montant affiché concerne en effet exclusivement des cotisations au titre de 2015, tandis qu'en 2013 et 2012 cette ligne comprenait également des régularisations au titre des années antérieures.

Les participations aux journées de rentrée et actions de formation continuent à évoluer favorablement du fait de l'augmentation et de la diversification de l'offre qui comprend également formations en intra et accompagnements de structures.

Le club des partenaires, reconstitué en 2013, a vu l'adhésion de 5 institutions en 2015. S'y ajoute une subvention de l'Uniopss pour une action en partenariat ainsi que les aides État et CD67 au titre d'un contrat aidé.

Les autres produits sont constitués principalement d'une subvention exceptionnelle de la CRSA Alsace au titre d'un programme de formation à destination des représentants des usagers dans les CVS co-organisé avec la FEP Grand Est. S'y ajoutent des produits sur exercices antérieurs liés à la régularisation du sinistre de l'ancien siège de l'Uriopss ainsi que les produits financiers de l'année.

Produits	2015	2014	2013	2012	2011
cotisations & abonnements US	111 463,38	108 609,47	116 183,43	114 865,96	95 293,95
journées & actions formation	27 186,60	19 870,00	7 305,00	5 645,00	7 870,00
production documents	556,24	127,35	311,78	260,30	260,30
subventions & club partenaires	11 629,16	6 780,00	7 030,00		1 000,00
autres produits	21 243,11	4 051,41	483,47	0,03	
	172 078,49	139 438,23	131 313,68	120 771,29	104 424,25

Les charges

La hausse du niveau des charges par rapport à 2014 (+ 29,2 %) est directement liée à l'augmentation de l'activité et aux diverses actions de formation et d'accompagnement. Le poste personnel est également en augmentation suite à l'embauche en octobre d'une secrétaire en contrat aidé.

Les contributions et participations aux actions de l'Uniopss, sont en baisse suite à la révision par l'Union nationale des modalités de calcul des cotisations des régions.

Les charges exceptionnelles comptabilisent principalement l'engagement à réaliser sur le solde de la subvention CRSA ainsi que des régularisations de charges 2014 (mise à disposition des bureaux et cotisation Unifaf).

Charges	2015	2014	2013	2012	2011
fonctionnement & activités	45 044,45	31 243,90	25 468,06	19 540,65	29 665,79
Uniopss	19 885,88	22 251,68	20 747,88	19 154,42	24 341,94
personnel	66 096,09	61 526,93	23 841,12		48 643,42
sous-traitance administrative				40 050,00	25 653,46
charges exceptionnelles	17 932,91	275,74	6 901,58	214,15	15 260,49
	148 959,33	115 298,25	76 958,64	78 959,22	143 565,10

BILAN

Le bilan de l'Uniopss Alsace s'établit au 31 décembre 2015 à 212 833,75 €.

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 2 juin 2015, le résultat excédentaire de l'exercice 2014, soit 24 139,98 €, a été affecté en *report à nouveau*.

A l'actif

Les immobilisations corporelles comptabilisent la valeur nette (déduction faite des amortissements) du matériel informatique acquis pour le secrétariat. Les immobilisations financières sont constituées par le dépôt de garantie versé à la signature du bail des locaux de la rue de l'Ancienne Digue qui n'a pas encore été restitué.

Les créances adhérents/clients représentent des participations à des journées de formation et des règlements de conventions (club des partenaires notamment) encore à encaisser au 31 décembre. Les autres créances constituent les sommes mises au compte de l'ancienne directrice de l'Uniopss sur des dépenses non-justifiées ou des chèques faits à son nom sur les exercices 2008 à 2011 ; s'y ajoute la subvention ASP du 4^{ème} trimestre 2015 au titre du contrat aidé de secrétariat.

Les disponibilités comptabilisent la trésorerie des comptes bancaires, du livret de dépôt et de la caisse. La trésorerie disponible au 31 décembre 2015 se monte ainsi à 102 026,99 € contre 75 077,57 € au 31 décembre 2014.

ACTIF			PASSIF		
	2015	2014		2015	2014
Immobilisations corporelles	1 490,19	2 536,14	fonds associatifs	4 846,58	4 846,58
Immobilisations financières	1 160,00	1 160,00	réserves	41 825,24	41 825,24
créances adhérents/clients	3 257,00	2 501,00	report à nouveau	-50 345,41	-74 485,39
autres créances	104 899,57	103 400,41	résultat de l'exercice	23 119,16	24 139,98
disponibilités	102 026,99	75 077,57	Provisions & fonds dédiés	117 656,32	103 400,41
charges constatées d'avance		3 046,57	dettes fournisseurs	59 577,90	72 976,49
			dettes fiscales et sociales	16 153,96	15 018,38
	212 833,75	187 721,69		212 833,75	187 721,69

Au passif

Les fonds propres de l'Uriopss Alsace s'établissent désormais positivement du fait d'un report à nouveau négatif en diminution suite aux excédents de ces 4 derniers exercices ; les fonds associatifs et la réserve de trésorerie équilibrant presque ce report à nouveau négatif. Le résultat de 2015 ramène ainsi les fonds propres à + 19 445,87 € au 31 décembre 2015, contre – 3 673,59 € au 31 décembre 2014.

Les provisions pour risques et charges correspondent aux sommes mise en compte à l'ancienne directrice de l'Uriopss à l'actif en prévision d'une absence de récupération. Les fonds dédiés constituent le solde de l'engagement à réaliser sur la subvention CRSA versée en 2015 au titre de la formation des représentants des usagers en CVS

Les dettes fournisseurs sont constituées principalement par les sommes dues à l'Uniopss sur les exercices 2008 à 2011, ainsi que par des factures non parvenues ou en cours de règlement au moment de la clôture de l'exercice 2015. Les dettes sociales et fiscales comprennent pour une part le solde de tout compte de l'ancienne directrice de l'Uriopss et pour le reste les cotisations sociales à régler au titre du 4^{ème} trimestre 2015.

État des dettes

Pour mémoire, au 31 décembre 2012, les dettes de l'Uriopss s'élevaient à 122 526,31 €, soit :

- dette Uniopss 2008/2011 : 91 484,00 €
- factures non réglées sur l'exercice 2012 : 23 297,92 €
- dettes fiscales et sociales : 7 744,39 €

La dette Uniopss, constituée des factures non réglées à l'Union nationale de 2008 à 2011 pour un total de 94 264,00 € a été renégociée en septembre 2012. L'Uniopss a accepté de renoncer à un montant de 38 646,00 € correspondant aux services fournis (abonnements, site Internet, documents...). Le montant restant dû, soit 55 618,00 €, correspondant aux cotisations et contributions au fonds de développement, a été étalé sur 19 versements trimestriels de 2 780,00 € et un 20^{ème} règlement de 2 798,00 € en juillet 2017. La première échéance a été réglée début octobre 2012. La quote-part à laquelle l'Uniopss a renoncé reste néanmoins inscrite au bilan jusqu'au règlement complet de la part à rembourser.

Les échéances de remboursement de l'année 2015 (4 x 2 780,00 €) ont toutes été honorées.

Les dettes constatées au 31 décembre 2015 s'élèvent à 75 731,86 €, soit :

- dette Uniopss 2008/2011 : 58 124,00 €, dont 38 646,00 € non remboursables à l'échéance du 1^{er} juillet 2017
- factures en instance de règlement au 31 décembre 2015 : 1 453,90 €
- dettes fiscales et sociales : 16 153,96 €

Jean-David Meugé

Trésorier

8.1 COMPTE DE RÉSULTAT 2015

COMPTE DE RESULTAT 2015					
CHARGES			PRODUITS		
	2015	2014		2015	2014
achats			ventes et prestations		
fournitures administratives	728,73	731,67	journées de formation	14 245,00	12 550,00
services extérieurs			formations intra	3 890,00	2 600,00
crédit-bail mobilier		1 814,40	matinales d'information	200,00	350,00
locations immobilières	4 500,00		journée de rentrée	3 950,00	4 370,00
primes d'assurances	501,01	518,53	conférences	1 612,00	
cotisations	452,00	452,00	accompagnements	3 289,60	
Uniopss - cotisation	17 145,00	14 000,00	revente documents	556,24	127,35
Uniopss – doc. technique	1 144,50	1 357,39	abonnements Union Sociale	1 820,00	2 236,00
Uniopss - plateforme élec.		4 125,00	subventions		
Uniopss - Union Sociale	1 596,38	1 844,13	subventions d'exploitation	30,00	30,00
Uniopss - fonds développement		925,16	subventions ASP	2 399,16	
plateforme juridique	5 665,20	7 425,00	cotisations		
honoraires	12 033,00	8 424,98	cotisation N	109 643,38	106 373,47
plaquettes & documents	4 017,29	1 530,68	club des partenaires	8 750,00	5 250,00
publications	3 190,88		actions partenariat Uniopss	450,00	1 500,00
cadeaux	121,40	32,50	produits financiers		
voyages & déplacements	3 635,47	2 720,67	intérêts livret	611,44	706,58
missions	4 116,43	3 841,37	produits exceptionnels		
réceptions	2 794,64	1 982,67	produits sur ex. antérieurs	631,67	3 344,83
frais postaux	1 325,51	626,47	subv. CRSA formation CVS	20 000,00	
téléphonie	799,14	737,35			
services bancaires	117,80	77,40			
charges de personnel					
rémunérations	34 202,06	32 136,60			
charges sociales	30 282,77	29 244,23			
service civique	850,48				
autres charges de personnel	606,78	146,10			
formation continue	154,00				
charges exceptionnelles					
charges sur ex. antérieurs	3 677,00	275,74			
dotations et provisions					
amortissement matériel	1 045,95	328,21			
engagement à réaliser / subv.	14 255,91				
TOTAL CHARGES	148 959,33 €	115 298,25 €	TOTAL PRODUITS	172 078,49 €	139 438,23 €
Résultat	23 119,16 €	24 139,98 €			

8.2 BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN au 31 décembre 2015					
ACTIF			PASSIF		
	2015	2014		2015	2014
Immobilisations corporelles <i>mat. de bureau & informatique</i>	1 490,19	2 536,14	Fonds associatifs <i>dotation initiale</i>	4 846,58	4 846,58
Immobilisations financières <i>dépôts et cautionnements</i>	1 160,00	1 160,00	Réserves <i>réserve de trésorerie</i>	41 825,24	41 825,24
Immobilisations	2 650,19	3 696,14	Report à nouveau <i>report à nouveau créditeur</i>		
Créances <i>clients formations</i>	1 057,00	200,00	<i>report à nouveau débiteur</i>	-50 345,41	-74 485,39
<i>clients documentation</i>		104,00	Résultat de l'exercice	23 119,16	24 139,98
<i>adhérents</i>		2 197,00	Fonds propres	19 445,57	-3 673,59
<i>conventions</i>	2 200,00		Provisions pour risques & charges <i>provisions pour litiges</i>	103 400,41	103 400,41
<i>personnel - avances & acomptes</i>	103 400,41	103 400,41	Fonds dédiés <i>engagement à réaliser / subv.</i>	14 255,91	
<i>ASP</i>	1 499,16		Provisions	117 656,32	103 400,41
Créances	108 156,57	105 901,41	Dettes fournisseurs <i>fournisseurs</i>	58 124,00	69 244,50
Disponibilités <i>CC - compte principal</i>	24 890,55	1 345,99	<i>factures non parvenues</i>	1 453,90	3 731,99
<i>CC - livret dépôt</i>	77 111,44	73 706,58	Dettes fiscales et sociales <i>personnel - rémunérations dues</i>	5 215,64	5 215,64
<i>Caisse</i>	25,00	25,00	<i>œuvres sociales</i>	2 528,75	2 528,75
Disponibilité	102 026,99	75 077,57	<i>Urssaf & autres organismes</i>	8 409,57	7 273,99
Charges constatées d'avance <i>assurances</i>		266,57	Dettes	75 731,86	87 994,87
<i>divers</i>		2 780,00			
Charges constatées d'avance	-	3 046,57			
TOTAL ACTIF	212 833,75 €	187 721,69 €	TOTAL PASSIF	212 833,75 €	187 721,69 €

8.3 BUDGET PREVISIONNEL 2016

BUDGET PREVISIONNEL 2016					
CHARGES			PRODUITS		
	BP 2016	réalisé 2015		BP 2016	réalisé 2015
achats			ventes et prestations		
fournitures administratives	1 000.00	728.73	journées de formation	18 400.00	14 245.00
services extérieurs			formations intra	4 000.00	3 950.00
locations immobilières	4 500.00	4 500.00	matinales	400.00	200.00
primes d'assurances	530.00	501.01	journée de rentrée	4 000.00	3 890.00
cotisations	460.00	452.00	conférences	1 500.00	1 612.00
Uniopss - cotisation	15 430.00	17 145.00	accompagnements	3 000.00	3 289.60
Uniopss – doc. technique	1 200.00	1 144.50	revente documents	500.00	556.24
Uniopss - Union Sociale	1 800.00	1 596.38	abonnements US	1 800.00	1 820.00
plateforme juridique	6 000.00	5 665.20	subventions		
honoraires	21 000.00	12 033.00	subventions d'exploitation		30.00
plaquettes & documents		4 017.29	subventions ASP	16 090.00	2 399.16
publications	3 000.00	3 190.88	cotisations & collectes		
cadeaux		121.40	cotisation N	111 000.00	109 643.38
voyages & déplacements	4 000.00	3 635.47	club des partenaires	8 750.00	8 750.00
missions	4 100.00	4 116.43	actions partenaires Uniopss	2 250.00	450.00
réceptions	2 800.00	2 794.64	produits financiers		
frais postaux	900.00	1 325.51	intérêts livret	700.00	611.44
téléphonie	800.00	799.14	produits exceptionnels		
services bancaires	120.00	117.80	produits sur ex. antérieurs		631.67
charges de personnel			autres produits excep.		20 000.00
salaires & appointements	55 740.00	34 202.06	reprise fonds dédiés	14 255.91	
charges sociales	48 180.00	30 282.77			
service civique		850.48			
coût contrat aidé					
autres charges de personnel	2 200.00	606.78			
formation	1 000.00	154.00			
charges exceptionnelles					
charges sur ex. antérieurs		3 677.00			
dotations et provisions					
amortissement matériel	765.91	1 045.95			
engagement à réaliser		14 255.91			
TOTAL CHARGES	175 525.91 €	148 959.33 €	TOTAL PRODUITS	186 645.91 €	172 078.49 €
Remboursement dette UNIOPSS	11 120.00 €				
Résultat		23 119.16 €			



8. ANNEXES

- Annexe 1 – Liste des adhérents
- Annexe 2 - les membres du Conseil d'administration et du Bureau
- Annexe 3 – Les représentants dans les instances

Annexe 1 - Liste des adhérents

AAPEI SAVERNE (6 établissements et services)

AAPEI STRASBOURG ET ENVIRONS (11 établissements et services)

ABRAPA (27 établissements et services)

ACCES (19 établissements et services)

ADAPEI 67 (23 établissements et services)

ADÈLE DE GLAUBITZ (35 établissements et services)

AFTC ALSACE (6 établissements)

AIDES ALSACE (2 établissements)

AIPAHM

ALSA (7 établissements et services)

APF ALSACE-Direction Régionale (15 établissements et services)

ARSEA (39 établissements et services)

ASSOCIATION APPUIS

ASSOCIATION CAROLINE BINDER ET FONDATION SAINT JEAN (8 établissements)

ASSOCIATION LA NICHÉE

ASSOCIATION MARGUERITE SINCLAIR (10 établissements et services)

CENTRE DE RÉADAPTATION DE MULHOUSE

CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA CHARITÉ

CONGRÉGATION DES SŒURS DU TRÈS SAINT SAUVEUR

CROIX MARINE 68 - ESAT TRAIT-D'UNION

DIACONAT BETHESDA (4 établissements)

EMMAÛS DIACONESSES (4 établissements)

ESPOIR (9 établissements et services)

ETABLISSEMENT LE WILLERHOF

ETABLISSEMENT OBERLIN

FÉDÉRATION CHARITÉ CARITAS (9 équipes d'animation territoriale)

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIOCULTURELS DU BAS RHIN

FÉDÉRATION D'ENTRAIDE PROTESTANTE - GRAND EST

FONDATION D'AUTEUIL - ALSACE (6 établissements et services)

FONDATION LE PHARE - INSTITUT POUR DEFICIENTS SENSORIELS

FONDATION SONNENHOF (20 établissements)

FONDATION VINCENT DE PAUL (24 établissements)

FOYER ACTION ÉDUCATIVE « LE RELAIS »

FOYER D'ENFANTS « LA PROVIDENCE »

FOYER DU JEUNE HOMME / ARMÉE DU SALUT

FOYER LES SOURCES (2 établissements)

FOYER MARIE-MADELEINE

GIHP ALSACE (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques)

HANDICAP ALISTER SERVICES (5 établissements)

HORIZON AMITIÉ (3 établissements et services)

IFCAAD

INSTITUT BRUCKHOF

INSTITUT MERTIAN

INSTITUT MERTIAN CENTRE ÉDUCATIF ET SCOLAIRE

INSTITUT SAINT JOSEPH DE BELLEMAGNY-LUTTERBACH (2 établissements)

LE BON FOYER / ARMÉE DU SALUT (2 établissements)

LE CHAMP DE LA CROIX - LES ALLAGOUTTES

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE FAMILIAL « LE BERCAIL »

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL « LE CHALET »

MAISON D'ENFANTS ALPHONSE OBERLÉ

MAISON D'ENFANTS GUSTAVE STRICKER (3 établissements)

MECS FREIHOF - FONDATION LE REFUGE

MECS LE RAYON DE SOLEIL

MAISON DE RETRAITE DE L'ARC

MAISON DE RETRAITE LE DIACONAT-BISCHWILLER

MAISON DE RETRAITE FOYER DU PARC

MAISON DE RETRAITE « LES ÉCUREUILS »

MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DES APÔTRES

MAISON DE RETRAITE PETIT CHÂTEAU

MAISON DE RETRAITE SACRE CŒUR

MAISON DE RETRAITE SAINT ANTOINE (2 établissements)

MAISON DE RETRAITE SAINT FRANCOIS

MAISON DE RETRAITE SAINT LEON

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

QUATRE-VENTS EHPAD

REGAIN

RÉSEAU APA (3 établissements)

ROUTE NOUVELLE ALSACE (7 établissements et services)

SAREPTA

UDAPEI 68 (8 établissements)

URAPEI

Annexe 2

Les membres du Conseil d'Administration

- M. Daniel BAUMGARTNER, Horizon Amitié
- Mme Anne-Caroline BINDOU, Fondation Sonnenhof
- M. Jean-Marc BIEHLER, Apprentis d'Auteuil
- Mme Nadine BLOT, Association Caroline Binder
- M. Stéphane BUZON, Emmaüs Diaconesses
- M. Jean CARAMAZANA, ABRAPA
- Mme Marie-Hélène GILLIG, Fondation Vincent de Paul
- M. Richard GOETZ, ACCES
- Mme Damaris HEGE, Fédération d'Entraide Protestante
- M. Maurice JACQUOT, MECS Oberlé
- M. Pierre KAMMERER, Réseau APA
- M. Jean-Marc KELLER, URAPEI Alsace
- Mme Sylvie KELLER, EHPAD Sacré Cœur
- M. Marc KUSTERER, Fédération de Charité - CARITAS
- Mme Françoise MAGER, Adèle de Glaubitz
- M. Christophe MECHINE, ARSEA
- M. Jean-David MEUGE, AAEI de Strasbourg et environs
- M. Jean-Luc SUTTER, ALSA
- M. Denis THOMAS, APALIB
- M. Christian UHLMANN, Institut le Bruckhof

Les membres du Bureau

- **Mme Françoise MAGER, Présidente**
- M. Stéphane BUZON, Vice-Président
- M. Michel HERING, Vice-Président
- M. Christophe MECHINE, Secrétaire
- M. Christian UHLMAN, Secrétaire-adjoint
- M. Jean-David MEUGE, Trésorier
- M. Richard GOETZ, Trésorier-adjoint

Annexe 3 - Les représentants dans les instances en 2015

INSTANCE	TITULAIRE	SUPPLEANT
ARS-Commission d'Appels à Projets	S.BUZON	P.JAKOB
ARS/CD 67-Commission d'Appels à Projets	P.JAKOB	R.BANDOL
ARS/CD 68-Commission d'Appels à Projets	J.LOSSON	
ARS - Conférence des Territoires 1	S.KELLER	D.SCHOTT
ARS - Conférence des Territoires 2	S.BUZON	G.BACH
ARS - Conférence des Territoires 3	HERING /MOOR	UHLRICH/AMBEIS
ARS - Conférence des Territoires 4	C. REISSER	
ARS - CRSA	C.BINDOU	D.THOMAS
ARS - Commission spécialisée médico-sociale	C. BINDOU	
ARS-Equipe projet Trajectoire PH	F.SEREIN	
CESER Alsace - (3ème collège)	F.MAGER	
CRESS Alsace - Conseil Administration	F.MAGER	
CODERPA 67	S. KELLER	S. BUZON
CODERPA 68	M.HERING	E.DIETRICH
CDCPH 68	F. MAGER	C. HUMBERT
Comité Entente Régional	M-C. KIPP	
CPCA SARA - Conseil administration	C.HUMBERT	
<i>CREAI Alsace - Conseil d'administration (fin d'exercice en octobre 2015)</i>	<i>F.MAGER</i>	
ESTES	F.MAGER	
IFCAAD - Conseil d'administration	F.MAGER	
PRATES	F.MAGER	
ORS Alsace - Conseil Administration	F.MAGER	
UDES Alsace	F.MAGER	C.HUMBERT
UNIOPSS		
Commission Citoyenneté et autonomie des Personnes Handicapées /Personnes Agées	M.HERING (GT PA) et D. HEGE (GT PH)	
Commission Politique de l'Enfance et Famille	C.MECHINE	
Commission Lutte contre l'Exclusion	D. BAUMGARTNER	
Commission Valoriser le modèle économique et social du secteur privé non lucratif	D. THOMAS	
Commission Territoires et vivre ensemble	F.MAGER	

